Éboulis de calcschistes subalpins à nivaux des Alpes

8120
1

CODE CORINE 61.21

Caractères diagnostiques de l'habitat

Caractéristiques stationnelles

À l•étage (subalpin) alpin et nival au niveau de croupes, de crêtes.

À toutes les expositions.

Pente très variable (de 10 à 70 %) et mobilité faible des éléments.

Schistes calcaires ; éléments débités en plaquettes fines, plus ou moins terreux, créant des conditions plus humides que celles des éboulis de calcaires compacts du *Thlaspion rotundifolii* [Code UE : 8120].

Sol à pH neutre.

Variabilité

Diversité typologique en rapport avec la topographie et la teneur en calcaire du substrat ; un appauvrissement de la richesse floristique aux expositions les plus froides est à noter.

Sur crêtes exposées :
éboulis à Genépi noir et Saxifrage fausse-mousse [*Artemisio genipi-Saxifragetum muscoidis*] ;
éboulis à Drave de Hoppe [*Drabetum hoppeanae*], avec de plus : Trisète en épis (*Trisetum spicatum*), Genépi noir (*Artemisia genipi*), Vergerette uniflore (*Erigeron uniflorus*), Céraiste uniflore (*Cerastium uniflorum*).

Sur pentes faibles humides et longuement enneigées, deux associations se différencient selon la teneur en calcaire du substrat :
sur-substrat riche en calcaire : **éboulis à Campanule du Mont Cenis et Saxifrage à deux fleurs** [*Campanulo cenisiae-Saxifragetum biflorae*], avec de plus : Doronic à grandes fleurs (*Doronicum grandiflorum*), Liondent des montagnes (*Leontodon montanus*), Achillée naine (*Achillea nana*), Trisète à feuilles distiques (*Trisetum distichophyllum*) ;
sur-substrat moins riche en calcaire : **éboulis à Saxifrage à deux fleurs** [*Saxifragetum biflorae*], différenciés de plus par : Cresson des chamois (*Pritzelago alpina*), Saxifrage fausse androsace (*Saxifraga androsacea*).

Physionomie, structure

Le degré de recouvrement de la végétation varie selon l•exposition de 10 à 40 %.

L•éboulis à Genépi noir et Saxifrage fausse mousse est marqué par la structure en coussinet du Saxifrage fausse mousse.

Les contraintes liées à la mobilité des éléments ont conduit à l•installation d•espèces spécifiques (lithophytes migrateurs, ascendants et recouvreurs) telles que le Trisète à feuilles distiques, le Saxifrage à feuilles opposées.

Dans les stades évolués de ces éboulis, les touffes de la Fétuque à quatre fleurs (*Festuca quadriflora*) peuvent, en s•implantant, former de petites « guirlandes ».

Espèces « indicatrices » du type d'habitat

Achillea nana	**Achillée naine**
Artemisia genipi	**Genépi noir**
Campanula cenisia	**Campanule du Mont Cenis**
Cerastium uniflorum	**Céraiste uniflore**
Crepis rhaetica	**Crépide de Rhétie**
Doronicum grandiflorum	**Doronic à grandes fleurs**
Draba fladnizensis	**Drave de Fladnitz**
Draba hoppeana	**Drave de Hoppe**
Erigeron uniflorus	**Vergerette uniflore**
Festuca quadriflora	**Fétuque à quatre fleurs**
Gentiana orbicularis	**Gentiane à feuilles orbiculaires**
Gentiana schleicheri	**Gentiane de Schleicher**
Herniaria alpina	**Herniaire des Alpes**
Pritzelago alpina	**Cresson des chamois**
Saxifraga biflora	**Saxifrage à deux fleurs**
Trisetum spicatum	**Trisète en épis**
Cerastium latifolium	Céraiste à feuilles larges
Leontodon montanus	Liondent des montagnes
Linaria alpina	Linaire des Alpes
Oxytropis foetida	Oxytropide fétide
Poa minor	Pâturin nain
Saxifraga androsacea	Saxifrage fausse androsace
Saxifraga muscoides	Saxifrage fausse mousse
Saxifraga oppositifolia	Saxifrage à feuilles opposées
Trisetum distichophyllum	Trisète à feuilles distiques

Confusions possibles avec d'autres habitats

Avec les éboulis calcaires à éléments fins à Bérardie laineuse (*Berardia subacaulis*) [*Berardietum lanuginosae* ; Code UE : 8120, Code Corine : 61.2322] et à Liondent des montagnes [*Leontodontetum montani* ; Code UE : 8120, Code Corine : 61.2321].

Avec les éboulis siliceux, à éléments fins à Androsace alpine (*Androsace alpina*) [*Androsacetum alpinae* ; Code UE : 8110, Code Corine : 61.112].

Avec les stades pionniers des pelouses ventées de l•*Oxytropido-Elynion myosuroidis* [Code UE : 6170, Code Corine : 36.42], des pelouses méso-xérophiles à Fétuque à quatre fleurs [*Festucetum pumilae*] du *Seslerion caeruleae* [Code UE : 6170, Code Corine : 36.43].

Correspondances phytosociologiques

Éboulis subalpins, alpins et nivaux sur schistes et moraines.

Alliance : ***Drabion hoppeanae***.

Associations : ***Artemisio genipi-Saxifragetum muscoidis*** ; ***Drabetum hoppeanae*** ; ***Campanulo cenisiae-Saxifragetum biflorae*** ; ***Saxifragetum biflorae***.

Dynamique de la végétation

Cet habitat présente un caractère permanent, principalement à l•étage nival.

À plus basse altitude, une évolution de la végétation après fixation du pierrier et accumulation de terre fine est possible :

aux expositions chaudes : passage aux pelouses du *Seslerion caeruleae* [Code UE : 6170, Code Corine : 36.43] avec les pelouses à Fétuque à tiges rudes (*Festuca scabriculmis*) (Alpes-Maritimes) ou à Fétuque à quatre fleurs [*Festucetum pumilae*], les pelouses à Seslérie bleutée (*Sesleria caerulea*) et Avoine des montagnes (*Helictotrichon sedenense*) [*Seslerio caeruleae-Avenetum montanae* ; Code UE : 6170] ;

aux expositions froides, en situation de combes à neige : passage aux pelouses calcaires de combes à neige ébouleuse de l•*Arabidion caeruleae* [Code Corine : 61.2] ;

en situations ventées : passage aux pelouses ventées de l•*Oxytropido-Elynion myosuroidis* [Code UE : 6170, Code Corine : 36.42].

Habitats associés ou en contact

Falaises du *Potentillion caulescentis* [Code UE : 8110, Code Corine : 62.15], et plus particulièrement les falaises à Androsace de Suisse (*Androsace helvetica*) [*Androsacetum helveticae*].

Pelouses méso-xérophiles à Fétuque à quatre fleurs [*Festucetum pumilae*] et pelouses à Seslérie bleutée et Avoine des montagnes [*Seslerio caeruleae-Avenetum montanae* ; Code UE : 6170, Code Corine : 36.43].

Pelouses ventées de l•*Oxytropido-Elynion myosuroidis* [Code UE : 6170, Code Corine : 36.42].

Répartition géographique

Présent dans l•ensemble des Alpes, excepté dans le Sud-Est ; l•éboulis à Drave de Hoppe est connu de la Vanoise (Savoie) ; la répartition des autres associations est à préciser.

Valeur écologique et biologique

Cet habitat présente une flore riche en espèces endémiques, avec principalement : Achillée naine, Campanule du Mont Cenis, Genépi noir, Gentiane de Schleicher, Oxytropide fétide, Saxifrage à deux fleurs.

Deux espèces sont protégées au niveau national : Crépide de Rhétie, Saxifrage fausse mousse.

Plusieurs espèces sont protégées au niveau régional :

une espèce en région Provence-Alpes-Côte d•Azur : Saxifrage à deux fleurs ;

une espèce en région Rhône-Alpes : Oxytropide fétide.

Trois espèces sont inscrites au *Livre rouge national* (tome I) : Crépide de Rhétie, Gentiane de Schleicher, Drave de Hoppe.

Divers états de l'habitat ; états de conservation à privilégier

États à privilégier

Les éboulis encore actifs (dont la dynamique n•a pas été modifiée par des aménagements humains) non colonisés par des espèces de pelouses et présentant une flore spécifique d•éboulis (lithophytes migrateurs*f*).

Les éboulis non pâturés par les troupeaux.

Tendances évolutives et menaces potentielles

Cet habitat est globalement peu menacé excepté dans les secteurs concernés par les aménagements de domaines skiables (notamment en Vanoise dans les Alpes du Nord). Ces aménagements (créations de pistes de ski et terrassements induits), ainsi que la création de routes, de pistes pastorales*f*, peuvent entraîner la disparition de stations, soit directement en détruisant le pierrier, soit indirectement en empêchant l•apport de matériaux nouveaux ; l•éboulis s•immobilise et est colonisé par d•autres habitats (*cf*. « Dynamique de la végétation »).

Les troupeaux s•écartant des parcours pastoraux peuvent entraîner la raréfaction de certaines espèces.

La création de nouveaux sentiers, en particulier lorsqu•ils sont parallèles à la pente, augmente le ravinement.

La régression des populations des espèces de Genépi dans les régions soumises à une forte cueillette.

Cadre de gestion

États de l'habitat à privilégier

Éboulis à éléments débités en plaquettes fines, plus ou moins terreux, à végétation présentant un recouvrement inférieur à 30 % et principalement composée par des hémicryptophytes.

Rappels de quelques caractères sensibles de l'habitat

Installation lente de la végétation du fait de l•instabilité du substrat (apport permanent d•éléments et ruissellement des eaux de pluie et de fonte des neiges) et donc sensibilité de la végétation au pâturage et au piétinement.

Dynamique de l•éboulis susceptible d•être modifiée par des aménagements.

Modes de gestion recommandés

Non-intervention dans la grande majorité des cas.

Éviter les aménagements (routes, pistes pastorales, de skiƒ) perturbant la dynamique de l•éboulis.

Maintenir au maximum cet habitat à l•écart des parcours pastoraux.

Privilégier l•entretien et la signalétique des sentiers pour une meilleure canalisation des randonneurs.

Réglementer la cueillette du Genépi (dans les départements où l•arrêté préfectoral n•est pas encore pris : Savoie) et contrôler l•application de la réglementation notamment sur les sites soumis à une intense cueillette. Informer le public de l•existence et des objectifs de cette réglementation.

Inventaires, expérimentations, axes de recherche à développer

Améliorer les connaissances sur la répartition de l•habitat dans les Alpes.

Étudier l•impact du prélèvement sur les populations de Genépi dans ses différentes modalités (intensité, mode de cueillette...).

Bibliographie

DELARZE R. *et al*., 1998.

FAVARGER C., ROBERT P.-A., 1995.

LAVAGNE A., 1963.

RAMEAU J.-C., 1996.

RICHARD J.-L., 1975.

RICHARD L., PAUTOU G., 1982.

THEURILLAT J.-P. *et al*., 1995.